



Les actualités de dernière minute

Bulletin du syndicat CGT du personnel de TOURS METROPOLE

Les agents métropolitains sont au bout du rouleau

Depuis des semaines, nous alertons la direction sur la surcharge de travail et les pressions que subissent les agents depuis les transferts de compétence du 1^{er} janvier 2017, on nous répond à chaque fois :

« nous en sommes conscients »

A la demande de nombreux agents du siège, nous avons organisé une réunion HIS mardi dernier. Une vingtaine de nos collègues ont pu exprimer leur mal-être et nous démontrer que la Métropole va droit dans le mur si aucune solution n'est apportée pour résorber les retards dus à la surcharge de travail.

Coup de massue supplémentaire, la veille au soir s'est tenu le Conseil de la Métropole et c'est là que la petite phrase « **nous en sommes conscients** » a pris toute son importance, la solution trouvée par nos élus :

nommer 6 Vices-Présidents supplémentaires (indemnisés 14% de plus) et s'octroyer 4% d'augmentation...

A l'issue de notre réunion avec le personnel et en concertation avec nos collègues, la décision est prise de faire une demande écrite (courrier au verso), d'un entretien d'une délégation du personnel avec M Chas, Vice-Président en charge des Ressources Humaines. En même temps, les agents en souffrance font la demande individuelle d'un rendez-vous avec le médecin du travail. Selon les réponses obtenues de l'autorité, nous n'excluons pas de monter d'un cran l'action et pourquoi pas prévoir une mobilisation plus démonstrative.

De suite, nous prenons contacte par téléphone avec le Vice-Président, ce dernier nous répond immédiatement de façon favorable à une entrevue avec les agents, reste à trouver une date.

Le hasard (ou pas !) fait que nous nous voyons le lendemain pour un Comité Technique.

Monsieur Chas, qui préside le Comité, Monsieur Baudin-Cullière, Directeur Général, et Monsieur Diliakou, DRH, décident d'interrompre l'ordre du jour pour parler du problème devant l'ensemble des représentants du personnel et des élus de la Métropole. Ils nous informent qu'un audit interne sur la commande publique Métropole et Ville de Tours est en cours, qu'ils sont en pourparlers avec le Centre de Gestion Grande Couronne pour la mise en place d'un audit sur la «Fonction Financière» dans son ensemble.

EST-CE QU'ILS ONT EU BESOIN D'UN AUDIT POUR S'AUGMENTER DE 4%

Nous intervenons pour leur dire Oui mais aujourd'hui on fait comment ?, il n'est plus question que les agents travaillent le soir jusqu'à des heures pas possibles voire même régulièrement le week-end.

Le DG et DGST, Monsieur Lebourg, nous ont répondu, qu'étant mutualisés avec la Ville de Tours, ils demanderaient des renforts par des agents de la Ville de Tours, mais au mieux pour mi-janvier.

Un peu plus tôt dans les discussions, a été traité le dossier du transfert des agents de la voirie départementale au 1^{er} janvier 2018. La direction s'est targuée d'avoir, cette fois, pris en compte des transferts d'agents dans les fonctions support : RH, comptabilité...etc. 9 agents sur les 51 temps plein transférés seront en renfort sur ces missions. Oui mais lorsque nous avons demandé les détails des cadres d'emploi, oh surprise, sur les 9 postes, 4 relèvent du cadre d'emploi A (2 ingénieurs et 2 attachés) ; 2 cadres B (1 Technicien et 1 rédacteur), 1 agent de maîtrise et au mieux 2 adjoints administratifs (1 poste n'était pas encore défini).

On peut comprendre que la Direction ait choisi, dès le début de cette année 2017 dite de transition, de renforcer les effectifs des directeurs et autres responsables,

Mais à quoi ça sert d'avoir plus de pilotes aux commandes s'il n'y a pas assez d'agents exécutants pour faire avancer la machine« Métropole » !!

Nous reviendrons vers vous dans un prochain tract sur les comptes-rendus du Comité Technique du 29 Novembre 2017 et le Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail décalé à une date ultérieure. Nous pouvons, dès à présent, vous indiquer que lors du CT a été présenté le travail du cabinet KPMG, sur l'harmonisation du temps de travail et du régime indemnitaire, et les premiers axes de travail de la direction avec comme préambule l'illégalité des jours de congés d'ancienneté donc leurs suppressions pour l'année 2018.

COURRIER ADRESSE A M CHAS SUITE A L'HIS DU SIEGE

Monsieur Le Vice-Président,

Depuis le transfert de compétences du 1^{er} Janvier 2017, la Direction de Tours Métropole Val de Loire a choisi de ne pas renforcer les effectifs des services et unités support pour gérer les missions supplémentaires.

Tous les services, Espaces publics Infrastructures, Eau et Assainissement, Finance et Commande Publique et même les services non concernés par les transferts, ont été très fortement impactés.

Les nouvelles missions sont constamment en augmentation et les retards s'accumulent.

Pour exemple, près de 1 000 factures sont en attente de mandatement et déjà presque 40 000 € d'intérêts moratoires réclamés rien que pour le service voirie.

Les bons de commande à réaliser et les factures à traiter ont plus que doublé.

Nous sommes toujours dans l'attente de certains agents administratifs au sein des 22 communes qui, théoriquement, devaient continuer à mener une partie de ces missions pour la Métropole, qui sont donc rémunérés par cette dernière et qui, en réalité, sont affectés à d'autres tâches.

Nos collègues du technique ne sont pas dans une meilleure position avec une augmentation de la charge de travail suite à l'extension du territoire et de nouveaux logiciels à utiliser pour une harmonisation des systèmes d'exploitation.

Toutes ces tâches fonctionnelles qui étaient effectuées par des agents non transférés, incombent maintenant en totalité à la Métropole dont les personnels concernés restent désespérément à effectif constant.

Ces dysfonctionnements ont également un impact sur les entreprises travaillant pour nous et que la Métropole met en difficulté financière. Ces dernières font part de leur mécontentement, très souvent avec une violence verbale, auprès de ces agents qui sont déjà dans un état de fragilité psychologique due à la pression.

Certains fournisseurs refusent de nous livrer tant que les factures en attente n'ont pas été honorées, mettant ainsi en péril le fonctionnement des services.

Certaines sociétés ne veulent plus travailler pour la Métropole.

En parallèle, se sont greffées des modifications dans les méthodes de travail suite

- à la dématérialisation des documents financiers ;
- à l'utilisation de la nouvelle plate forme de dépôt des factures Chorus, par des agents qui n'ont même pas suivi de formation ;
- à une mise à jour du logiciel CIRIL qui complexifie son utilisation ;
- au changement de nomenclature comptable.

L'avenir ne s'annonce pas plus dégagé puisque Tours Métropole Val de Loire récupère, au 1^{er} janvier 2018, le traitement des bons de commande et facturation des opérations du budget fonctionnement des compétences transférées sur l'ensemble des 22 communes.

Prenant en compte la détresse, le mal-être et la frustration de nos collègues de la Métropole, notre organisation syndicale vous sollicite pour un entretien, en présence d'une délégation du personnel. Nous insistons sur le caractère **urgent** de cette demande tant la santé des agents est en jeu.